

sur des bases si sages et produisit des effets si heureux qu'elle existe encore aujourd'hui, seulement avec de légères modifications.

Vitet, dans le cours d'une pratique très-étendue, avait formé un recueil immense d'observations faites au lit des malades et suivies jour par jour, et, pour ainsi dire, phénomène par phénomène. Les maladies y étaient représentées au vif avec les physionomies diverses que leur font prendre successivement l'action spontanée de la nature ou l'action des remèdes. Il se disposait à utiliser ces précieux matériaux, en publiant un grand ouvrage pratique, sous le titre de *Médecin du Peuple*, lorsque les événements de 1789 éclatèrent.

Louis Vitet, professant avec enthousiasme les principes révolutionnaires de cette grande époque, prit une part active aux affaires publiques, il fut notable, administrateur du district, et le 23 décembre 1790, il fut nommé, à l'unanimité des suffrages, maire de la ville de Lyon par le choix de ses concitoyens; cette nomination répandit la plus vive allégresse dans toute la ville. Voici un impromptu fait dans un dîner le jour de sa nomination :

Il fallait à Lyon un philosophe , un sage ,  
Qui, plein de fermeté, fit observer les lois;  
De mes concitoyens l'honorable suffrage ,  
D'un destin protecteur a secondé le choix.

Par M. l'abbé GUILLERMIN (1).

Quelque temps après les travaux de ses nouvelles fonctions joints à l'exercice de sa profession, ne lui permettant pas de concilier l'un et l'autre, Louis Vitet crut devoir donner sa démission, mais ses concitoyens, ne voulant pas y adhérer, le réélurent. Il fut installé de nouveau le 24 décembre 1791, en l'Hôtel commun de la ville de Lyon, en présence des officiers municipaux, du procureur de la Commune, des notables et

(1) Auteur du PORTE-FEUILLE DU VRAI PATRIOTE, OU CATÉCHISME DU VRAI CITOYEN, in-8°. Lyon, 1791.